

**Année 2022**  
**Séance du 6 octobre 2022**

**N° 02**

**Objet : Attributions de compensation définitives 2022 et attributions prévisionnelles 2023**

**DELIBERATION DU CONSEIL D'AGGLOMERATION**

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt-deux et le six du mois d'octobre à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomeration, régulièrement convoqué le vingt-huit du mois de septembre 2022, s'est réuni au Palais des Congrès à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de Madame Patricia GRANET BRUNELLO, Présidente

Est nommé secrétaire de séance : Gilbert REINAUDO

**Etaient présents :**

ARBOUX-TROMEL Corinne, ARENA Antoine, AUDRAN Michel, AUZET Guy, BAILLE Denis, BARDIN Chantal, BASSET Françoise, BELMONTE Sylvie, BENOIT Gérard, BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BONDIL Marc, BOGHOSSIAN Alex, BOYER Christian, CAZERES Benoit, CHABALIER Sandrine, CHALVET Gilles, COCHET Brigitte, COMTE Jean Paul, COSSERAT Sandrine, DECROIX Hugo, DEORSOLA Jean Paul, DE SOUZA Benoit, ESCLAPEZ Nathalie, ESTIENNE Claude, EYMARD Max, FIAERT Claude, GONCALVES Gilles, GRANET-BRUNELLO Patricia, GRAVIERE Remy, HONNORAT Michelle, KUHN Francis, MOULARD Damien, MULLER Emmanuel, OBELISCO Francine, OGGERO BAKRI Céline, PAIRE Marie Claude, PAUL Gérard, PAUL Gilles, PEREIRA Georges, PIERI Bernard, PROUST Brigitte, REINAUDO Gilbert, RISSO Gilbert, SAGNIEZ Simone, SANCHEZ Pierre Bernard, SAVORNIN Béatrice, SEGOND Claude, SEVENIER Jean, SOLTANI Boulares, TEYSSIER Bernard, TEYSSIER Eliane, THIEBLEMONT Martine, TOUSSAINT Carole, VILLARD René, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine, ZANARTU HAYER Italo

**Etaient suppléés :**

AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques  
 BALIQUE François a donné pouvoir à BAYLE Roland  
 PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy  
 URQUIZAR Danièle a donné pouvoir à DONNIER Luc

**Etaient représentés :**

FIGUIERE Marie José a donné pouvoir à PAUL Gérard  
 FONTAINE Sonia a donné pouvoir à GONCALVES Gilles  
 JOUVES Marc a donné pouvoir à AUZET Guy  
 MAGAUD Marie José a donné pouvoir à REINAUDO Gilbert  
 TRABUC Nicolas, a donné pouvoir à PROUST Brigitte

**Etaient excusés :**

ACCIAI Bruno	PELESTOR Michel
BOURJAC Jean Marie	POURCEL Simone
CHABAL CALVI Nadia	PRIMITERRA Geneviève
CROZALS Florent	QUENETTE Pascale
FLORES Sylvain	REBOUL Childéric
ISOARD Christian	UGHETTO Wendy
LAQUET Laura	

Le quorum est atteint.

**Monsieur Marc BONDIL, rapporteur, expose ce qui suit :**

Par délibération n° du 9 février 2022, le conseil communautaire a approuvé les attributions de compensation prévisionnelles pour l'année 2022. Ces dernières tenaient compte du transfert de la compétence GEPU (gestion des eaux pluviales urbaines) et étaient conformes au rapport de la CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées) adopté le 13 septembre 2021.

Aucun nouveau transfert de charges n'étant intervenu en 2022, la CLECT ne s'est pas réunie durant l'année 2022.

Il vous est proposé donc d'approuver le montant des attributions définitives de compensation 2022, identiques aux attributions prévisionnelles notifiées aux communes en février dernier. Le tableau est joint en annexe.

Il vous est proposé également d'adopter ces montants comme attributions prévisionnelles 2023 qui doivent être notifiées aux communes avant le 14 février 2023.

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION  
 Après en avoir délibéré et procédé au vote  
 Approuve les propositions présentées  
 A l'unanimité  
 Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
 Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme

La Présidente,

Patricia GRANET-BRUNELLO

Le secrétaire de séance,

Gilbert REINAUDO



PUBLIE LE : **18 OCT. 2022**